



LAKHDHAR IBRAHIMI À LA TÉLÉVISION ALARABY

« L'Armée nationale populaire a sauvé la République en 92 »

P 16

DÉCLARATION D'ALGER POUR LA RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

Tebboune reçoit les félicitations d'Erdogan

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 20 octobre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5668 - 19^e année

BILAN HÉBDOMADAIRE DE L'ANP



Du kif traité, un FMPK, une Kalachnikov et des munitions saisis

P 4

PRODUITS AGRICOLES



Le déstockage pour étouffer la spéculation

P 5

TASSILI AIRLINES



Des vols de et vers la France à partir de 26 598 DA

P 4

PIERRE ANGULAIRE DE LEUR UNIFICATION

Les pays arabes à l'épreuve d'une Palestine souveraine

LIRE EN PAGE 3

► LE PRÉSIDENT DE L'ONSC :

« La société civile aura son mot à dire »

P 3

► LE POLITISTE LIBANAIS EDMUND GHAREEB :

« La Déclaration d'Alger interpelle les dirigeants arabes »

P 2



Ph : DR

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Une arrivée qui peut tourner au vinaigre

P 14

OUBI BOUCHRAYA BACHIR AU MICRO DE LA RADIO ALGÉRIENNE

« Une paix au Sahara occidental est dans l'intérêt de l'Europe »

Le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne (UE), Oubi Bouchraya Bachir a fait savoir hier, que c'est dans l'intérêt de l'Europe qu'il y ait une paix au Sahara occidental, et celle-ci ne peut être instaurée que « par le respect et l'application du Droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », comme le stipule le droit international, pour le règlement du conflit opposant le Front Polisario et le Maroc, depuis 1975, sur le Sahara occidental, dernière question de décolonisation inscrite sur l'agenda des Nations unies.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale chaîne III, lors de son passage, hier matin, à l'émission de l'invité de la Rédaction, l'ex-ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Afrique du Sud, affirme que l'entêtement de l'occupant marocain à ne pas se plier à la légalité internationale, au Sahara occidental résulte du « soutien de la France » à Rabat et à sa politique dans la région, notamment dans son occupation du Sahara occidental. De par sa proximité géographique du Sahara occidental, pour le diplomate Oubi Bouchraya Bachir, « l'Europe est la plus concernée par la stabilité et la sécurité dans cette région », a-t-il déclaré, ajoutant qu'« Il est dans l'intérêt de l'Europe qu'il y ait une paix au Sahara occidental », avant de préciser : « mais cette paix ne peut être instaurée sans le respect du droit du peuple sahraoui à



décider de son sort». Affirmant, plus loin dans ses réponses, que « le soutien européen le plus clair pour le Maroc dans sa politique de fuite en avant, de refus de toute sorte de coopération pour permettre aux Sahraouis de disposer d'eux-mêmes, c'est la France », cette posture de Paris, pour le peuple sahraoui et son représentant unique et légitime le Front Polisario, a fait perdre l'occupation marocaine des territoires sahraouis et aussi bloquer, par la menace du veto de la France, au Conseil de sécurité, l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO) à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental. Le soutien de la France à l'occupation marocaine au Sahara occidental s'est manifesté, pour rappel, mars 2021, lors de l'audience consacrée au recours introduit par le Front en annulation de l'accord portant extension des Accords d'association et de libre-échange UE/Maroc au territoire du Sahara occidental.

À ce propos, le diplomate sahraoui avait déclaré, en ce même mois, que, ont reconnu le statut "séparé et distinct"

du territoire sahraoui du Maroc « toutes les parties qui ont défendu (en mars 2021 :NDLR) la position de l'UE devant la CJUE, y compris le Conseil et la Commission de l'UE, ont reconnu le fait que le Sahara occidental est un territoire séparé et distinct du Maroc, et que ce dernier n'a aucune souveraineté sur le territoire, puisque c'est le peuple sahraoui qui doit manifester son approbation comme condition préalable à toute exploitation économique de ses ressources naturelles ». Par ailleurs, le diplomate sahraoui avait ajouté, dans ses déclarations, que « la France est le seul pays des vingt-sept États membres de l'Union européenne à avoir présenté un mémorandum pour soutenir le Conseil de l'UE sur cette question », ce qui, depuis, n'a pas été une réussite, puisque la force du Droit européen a pris le dessus sur la force des intérêts de l'occupant et ses soutiens, dont la France.

Autre actualité sur laquelle s'est exprimé l'invité de la radio chaîne III, la réunion du bureau de la Task Force de la Coopération européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui, (EUCOCO) qui s'est tenue,

hier, en fin d'après-midi à Alger. Le diplomate Bouchraya a précisé qu'elle avait pour objectif de « tracer la feuille de route pour les mois prochains concernant les initiatives de solidarité et de coordination », mais aussi, a-t-il poursuivi, « pour mettre en place le plan d'action politique pour répondre aux exigences du moment, qui sont cruciales pour le peuple sahraoui », a-t-il précisé.

Il est à noter que la réunion du Bureau de la TaskForce hier, à Alger, intervient avant la tenue, dans la capitale allemande, de la 46e édition de la Conférence européenne (Eucoco), prévue du 2 au 3 décembre à Berlin. Le comité de supervision de la conférence, a souligné dans son annonce de ce rendez-vous européen pour le soutien et le triomphe de la cause du peuple sahraoui, « l'importance de cette Conférence pour davantage de mobilisation du soutien international et du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui », notamment, poursuit le Comité, « pour mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental et appuyer les institutions nationales de la RASD ».

Karima Bennour

TRANSITION POLITIQUE AU MALI La Minusma relève des progrès notables

Lors d'un briefing sur la situation au Mali tenu ce mardi à New York, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), El Ghassim Wane, a déclaré que des progrès avaient été accomplis dans le processus de paix et la transition politique au Mali. « À la suite de l'accord conclu début juillet entre le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest concernant le calendrier de la transition, des progrès notables ont été réalisés dans la préparation des élections » dit-il, ajoutant que « Après l'adoption de nouvelles lois électorales en juin, des mesures ont été prises pour créer une autorité de gestion électorale unique ». L'émissaire onusien au Conseil de sécurité de l'ONU a expliqué que « le mécanisme chargé de surveiller l'avancement des réformes politiques et électorales, qui réunit la partie malienne et les partenaires multilatéraux concernés, est désormais opérationnel tant au niveau technique que politique. Son comité de direction politique s'est à ce jour réuni quatre fois et Wane a précisé : « bien que ces progrès soient louables, la mise en œuvre réussie du processus électoral dépendra d'une multitude de facteurs, dont notamment la disponibilité des ressources financières et logistiques nécessaires et l'évolution de la situation sécuritaire ». Rappelant que le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres s'est exprimé au début du mois courant à propos de l'engagement de l'Algérie en tant que chef de file de la médiation internationale en faveur de la paix au Mali à travers le rapport soumis au Conseil de sécurité. « Je rends hommage à l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation, pour son engagement en faveur de la paix au Mali, et salue les résultats de la dernière session du Comité de suivi de l'Accord ». Notamment que la 6e réunion de haut niveau du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger (CSA), s'est tenue début septembre à Bamako, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra. Les participants à cette réunion ont plaidé pour le renforcement de l'appui de la communauté internationale au processus de parachèvement de l'application de l'Accord de paix au Mali.

M. Seghilani

LE POLITISTE LIBANAIS EDMUND GHAREEB

« La Déclaration d'Alger interpelle les dirigeants arabes »

Le politiste libanais, Edmund Ghareeb a déclaré, lors d'une conférence à la Radio nationale que « l'unification des rangs palestiniens à la faveur de la « Déclaration d'Alger » constitue un pas très important pour rappeler aux dirigeants arabes leurs responsabilités à l'égard de la question palestinienne », appelant ces derniers à saisir cette opportunité pour promouvoir l'action arabe commune lors du Sommet arabe d'Alger. Dans son allocution, Ghareeb a salué « la réalisation importante accomplie par l'Algérie, à savoir la signature par les factions palestiniennes de l'accord de « la Déclaration d'Alger » pour concrétiser la réconciliation nationale palestinienne, soulignant que « cette initiative algérienne intervient dans le cadre des changements survenus sur la scène palestinienne, notamment l'escalade sioniste sur le terrain ». Le politologue libanais qualifie

l'unification des rangs palestiniens d'étape très importante pour rappeler aux dirigeants arabes leurs responsabilités à l'égard de la question palestinienne, appelant ces derniers à saisir cette opportunité pour s'élever d'une seule voix, apaiser les tensions et adopter une position à même de servir les intérêts des peuples de la région ». Pour le même expert, « l'Algérie pourrait être la seule en cette étape, capable de concrétiser l'unité palestinienne, au vu de ses relations solides avec le peuple palestinien et avec sa juste cause, occupant une place privilégiée chez les Palestiniens qui lui vouent tout l'estime et le respect, en raison de ses positions fermes vis-à-vis de leur question ». Selon Ghareeb, le succès des efforts de l'Algérie dans la réunification des rangs palestiniens revient également à « son histoire révolutionnaire et à son expérience diplomatique pionnière en

matière de médiation et de règlement de plusieurs conflits dans le monde, citant son rôle dans la résolution de la crise des otages américains et sa médiation pour mettre un terme à la guerre entre l'Irak et l'Iran, de même qu'elle poursuit aujourd'hui ses démarches en vue de jouer un rôle dans la question du barrage de la Renaissance et dans d'autres conflits ».

« LE STATUT DE L'ALGÉRIE À L'INTERNATIONAL L'HABILITE À JOUER UN RÔLE PRIMORDIAL DANS LA RÉUNIFICATION ARABE »

Pour sa part, l'enseignant en économie politique à l'Université d'Alger, Mustapha Benabdelaziz, a estimé que « l'histoire révolutionnaire de l'Algérie et sa politique internationale l'habilitent à avoir un rôle primordial dans l'unification de la position du monde arabe, affaiblie après toutes les crises endurées », appe-

lant à la nécessité de comprendre les changements internationaux en cours ». Affirmant que « la force de la diplomatie de l'Algérie réside dans son histoire de lutte pour l'émancipation et la libération et ses positions fermes vis-à-vis des justes causes », Benabdelaziz a rappelé que « l'Algérie avait été à l'origine du projet communément appelé nouvel ordre économique mondial ». Il est à noter que cette conférence a été organisée mardi, par la Radio nationale, en coordination avec l'Institut national des études de stratégie globale (INESG) et animée par Edmund Ghareeb, professeur des relations internationales à l'Université de Georgetown (États-Unis) et Mustapha Benabdelaziz, professeur d'économie politique à l'Université d'Alger, en prévision du sommet arabe d'Alger prévu les 1er et 2 novembre prochains.

L. Zeggane

PIERRE ANGULAIRE DE LEUR UNIFICATION

Les pays arabes à l'épreuve d'une Palestine souveraine

Si les changements régionaux et les réalignements géopolitiques ont affecté l'engagement à la cause palestinienne dans le monde arabe, la prédominance de cette cause émane stratégiquement de l'importance pour plusieurs gouvernements arabes de la réussite du prochain Sommet arabe.

Le 19 septembre, l'ambassadeur palestinien à Alger, Fayez Muhammad Mahmoud Abu Alta, avait déclaré, lors d'une conférence de presse, que « la Palestine dépend beaucoup des résultats du prochain sommet arabe en Algérie », et qu'il s'attendait à des « résultats exceptionnels », après que la diplomatie algérienne « s'est rendue dans plusieurs pays arabes pour se concerter sur ce dossier et plaider la réconciliation palestinienne ». L'ambassadeur palestinien s'était dit convaincu que l'Algérie « est en mesure de contribuer à la réalisation de la réconciliation entre les factions palestiniennes ».

Dans les territoires occupés, les Palestiniens ont suivi les pourparlers entre les différentes factions palestiniennes en Algérie, avec énormément d'optimisme, persuadés que les accords conclus apporteront un changement. C'est ce qu'a souligné le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane



Lamamra, jeudi dernier, estimant que ce qui a été réalisé pour la réconciliation palestinienne à Alger, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aura un impact positif sur les travaux du Sommet arabe prévu les 1er et 2 novembre à Alger. « La réconciliation palestinienne est liée au Sommet arabe, étant le baromètre de la capacité des Arabes à s'unir », a affirmé Lamamra dans une déclaration à la presse en marge de la signature par les factions palestiniennes de la « Déclaration d'Alger » issue de la conférence d'unification des rangs palestiniens tenue du 11 au 13 octobre. « Lorsque les Palestiniens s'unissent, les Arabes s'uniront plus facilement par la suite », a-t-il ajouté.

Appelés désormais à assumer leur responsabilité historique envers les

manœuvres de l'occupation sioniste, visant à compromettre le projet d'édification de l'État palestinien souverain, les États membres de la Ligue arabe seront à l'épreuve, à l'entame du mois prochain, de cette lutte continue du peuple palestinien pour le recouvrement de tous ses droits spoliés, contre cette injustice historique dont souffre ce vaillant peuple palestinien dans sa lutte légitime. Nul doute qu'à l'occasion du Sommet arabe, l'Algérie, de son côté, qui a toujours veillé à redoubler d'efforts pour protéger le peuple palestinien des diverses violations, ne manquera pas de réitérer sa solidarité avec ce peuple, et d'inviter le monde arabe, à juste titre, à soutenir, à son tour, ces initiatives et ces démarches. C'est ce que, du moins, l'histoire retiendra.

Hamid Si Ahmed

LE PRÉSIDENT DE L'ONSC À PROPOS DU SOMMET ARABE

« La société civile aura son mot à dire »

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Abderrahmane Hamzaoui, a marqué le rôle important et influent que peut jouer la société civile sur l'opinion publique nationale et arabe, notamment dans le prochain Sommet d'Alger. Appelant les autorités à prendre en considération, lors de ce rendez-vous, des recommandations de la déclaration du Forum d'Oran visant à unir les rangs des pays arabes et promouvoir l'action civile dans ce monde.

Abderrahmane Hamzaoui, intervenu hier, au forum d'El Moudjahid, a appelé l'État à renforcer davantage son rôle dans les différents domaines afin de contribuer à la prise de décision et d'orienter l'opinion. « Certes le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a élargi les prérogatives de la société civile dans plusieurs domaines, mais nous espérons que son rôle soit encore plus renforcé notamment dans le prochain Sommet de la Ligue arabe, prévu le 1er et le 2ème novembre prochains à travers son implication dans la prise de décisions », souhaite-t-il. Néanmoins



Hamzaoui a rassuré que la société civile aura son mot à dire lors de ce rendez-vous important qui sans doute sera une « occasion pour unifier les rangs des peuples et pays arabes ». « Lors du forum intergénérationnel pour le soutien de l'action arabe commune tenu du 10 au 15 septembre passés à Oran, la société civile a soumis une série de recommandations aux chefs d'État des pays arabes ainsi qu'aux autorités du pays » rappelle-t-il, affirmant que ces derniers (les recommandations) seront sans doute abordés lors du prochain sommet arabe à Alger. Dans ce cadre

il dira qu'« il est temps de compter sur la société civile comme aux pays développés, et ce pour réaliser la croissance économique, la sécurité et la stabilité, notamment dans le monde arabe qui « actuellement est confronté à plusieurs enjeux interne et externe et subi les répercussions de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ainsi il vit depuis des années les divisions » explique-t-il. Cependant poursuit le président de l'ONSC, « la diplomatie de la société civile devra être renforcée pour atteindre une action arabe commune ». Ajoutant que « le prochain sommet arabe sera une

occasion pour unir les rangs et trouver des solutions aux questions des pays arabes en particulier la question Sahraouie et Palestinienne », c'est d'ailleurs ce qu'a contenu la déclaration d'Oran, affirme-t-il.

Dans ce cadre il est nécessaire de rappeler que les participants au Forum intergénérationnel pour soutenir l'action arabe commune, dont les travaux se sont déroulés à Oran, ont appelé la Ligue des États arabes à établir des mécanismes de coopération et d'interaction avec la société civile arabe et à impliquer ses représentants dans la formulation et la mise en œuvre de politiques arabes dans le cadre de visions unifiées sur des questions prioritaires et d'intérêt commun. Du coup les recommandations qui seront soumises au sommet arabe, comprennent l'implication de la société arabe dans la réalisation des objectifs de développement durable en activant son rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques arabes et en encourageant ses initiatives et projets communautaires à cet égard.

Sarah Oubraham

RÉCONCILIATION

INTER-PALESTINIENNE

Le Liban salue « grandement » le rôle de l'Algérie

Depuis l'amorce de la Déclaration d'Alger ayant mis fin à la division des Palestiniens, les messages de félicitation et de gratitude envers l'Algérie fusaient de partout. Des officiels, des professionnels de médias, des analystes, des experts dans les relations internationales, des religieux sont tous de la partie.

Dans un communiqué diffusé par les services du son ministère des Affaires étrangères, le Liban a salué les efforts de l'Algérie ayant permis la réconciliation entre les frères palestiniens après des années de division. « Le ministère libanais salue grandement le rôle central de l'Algérie ayant permis la réconciliation entre les Palestiniens grâce aux efforts du président, Abdelmadjid Tebboune et son honnêteté dans son projet de réunification des Palestiniens. Nous saluons également les efforts de la partie palestinienne », lit-on dans le texte.

Et d'ajouter : « Nous souhaitons que la Déclaration d'Alger soit un tournant décisif dans la réunification des rangs palestiniens après avoir amorcé la réconciliation sous le parrainage de l'Algérie. Nous souhaitons que cet accord soit un pas en avant vers une convergence politique entre les différentes forces et factions palestiniennes pour mettre fin à la division et répondre par la même aux aspirations du peuple palestinien et pouvoir ainsi atteindre son objectif qu'est l'établissement d'un État palestinien indépendant.

Peu avant, le politiste libanais, Edmund Ghareeb, professeur des relations internationales à l'Université de Georgetown (États-Unis), a déclaré que l'unification des rangs palestiniens à la faveur de la "Déclaration d'Alger" constitue "un pas très important" pour rappeler aux dirigeants arabes leurs responsabilités à l'égard de la question palestinienne, appelant ces derniers à saisir cette opportunité pour promouvoir l'action arabe commune lors du Sommet arabe d'Alger.

Il s'exprimait ainsi lors d'une conférence organisée par la Radio nationale, en coordination avec l'Institut national des études de stratégie globale (INESG). Elle a été aminée par Edmund Ghareeb, Mustapha Benabdellaziz, professeur d'économie politique à l'Université d'Alger, en prévision du sommet arabe d'Alger prévu les 1er et 2 novembre prochains.

De son côté, le journaliste qatari, Djaber El-Harami, a relevé les efforts de l'Algérie pour la réunification des pays arabes, estimant que l'Algérie a mis toute son énergie pour arracher la réconciliation des Palestiniens, tout en appelant les dirigeants arabes à faire du prochain Sommet d'Alger, une opportunité pour s'entendre sur un intérêt commun. Le mufti général d'El-Qods et des territoires palestiniens, Cheikh Mohammed Hussein, a lui aussi, exprimé la reconnaissance du peuple palestinien à l'Algérie, pour avoir abrité la réunion des factions palestiniennes.

« Je remercie le président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour avoir parrainé cette réunion qui a donné lieu à la signature de la Déclaration d'Alger et je salue sa sagesse et son attachement à unifier les factions pour réaliser l'unité nationale palestinienne », a déclaré le religieux, cité dans un communiqué du HCI, (le Haut Conseil Islamique).

Les propos du Cheikh ont été prononcés lors d'une rencontre avec le président du HCI, Bouabdallah Ghlammallah en marge de la conférence mondiale sur la Fatwa et les objectifs du développement durable, organisée au Caire (Égypte), précise le texte. Selon la même source, cheikh Mohammed Hussein, a exprimé son souhait de voir « les résultats du Sommet arabe d'Alger répondre aux aspirations et attentes du peuple palestinien ».

Brahim Oubellil

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Du kif traité, un FMPK, une Kalachnikov et des munitions saisis

Les unités de l'Armée nationale populaire (Anp), ont réussi à déjouer des tentatives d'introduction, dans le pays, de quantités de drogue et de comprimés psychotropes à partir des frontières avec le Maroc, a indiqué un bilan hebdomadaire du ministère de la Défense, des activités de sécurisation des frontières et du territoire national.



Dans ce cadre, le document indique qu'une quantité de 569 kilogrammes de kif traité et 221036 comprimés psychotropes ont été saisis par les unités de l'Anp, en coordination avec les autres services de sécurité, au niveau des frontières avec le Maroc. Ces opérations ont également permis l'interpellation de 46 individus mêlés au trafic de drogue et la saisie d'un fusil de type FMPK, d'une Kalachnikov et d'une quantité de munition. Dans les zones sud du pays, les unités de l'Anp, en opération dans les régions de In Salah, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, ont interpellé 317 individus impliqués dans l'orpaillage illégal. WCes opérations ont permis la saisie de 33 véhicules tous terrains, 118 groupes électrogènes, 176 marteaux piqueurs, 14 détecteurs de métaux, 8,3 tonnes d'un mélange de terre et d'or brut ainsi que des explosifs et des dispositifs de détonation.

Au cours de la même période, des unités de l'Anp, en opération à travers le territoire national, ont interpellé 23 individus et saisi 19 fusils de

chasse. Dans le cadre de la protection de l'économie nationale, ces unités ont également saisi de grandes quantités de produits alimentaires destinés à la contrebande et la spéculation. Elles ont également mis la main une quantité de 48 tonnes de tabac et 10453 unités de spiritueux.

Toujours dans ce cadre, les unités en opération dans les régions frontalières ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar, Souk Ahras, Adrar, Tebessa, Tindouf et Ouargla, une quantité de 49060 litres de carburant.

Concernant l'émigration

clandestine, les unités des Gardes-côtes en mission dans les différentes façades maritimes du pays, ont sauvé d'une mort certaine 226 personnes qui étaient en difficulté, en pleine mer sur des embarcations de fabrication artisanale. Ces unités ont également appréhendé des immigrants clandestins, de différentes nationalités à travers plusieurs régions du pays.

Ces opérations traduisent la mobilisation des unités de l'Anp pour défendre le territoire national et le mettre à l'abri de tous les dangers et tous les

trafics. Depuis la mise en branle d'un nouveau dispositif de surveillance des frontières avec le Maroc, le trafic de drogue a subi un coup qui a considérablement réduit sa capacité de nuisance.

Le Maroc qui a adopté une attitude inamicale et hostile à notre pays en tentant de l'inonder de drogue, est en train de constater l'échec de sa stratégie. Les quantités de kif traité, saisies par les unités de l'Anp, sont la preuve que son plan diabolique a été mis en échec.

Slimane B.

RÉGION D'EL-KSEUR (BÉJAÏA)

Deux personnes arrêtées pour culture de cannabis

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa ont mis la main, en flagrant délit, sur deux individus qui tentaient de cultiver la plante de Cannabis dans la région d'Ibarissen à El-Kseur. Selon un communiqué, rendu public mardi, la Gendarmerie nationale précise que l'opération d'arrestation s'est déroulée après que des informations aient été communiquées aux mêmes services faisant état de la présence d'un champ de culture de cannabis dans la région. Les éléments de la gendarmerie sont donc intervenus après avoir mis en place un plan bien ficelé pour l'arrestation en flagrant délit des personnes impliquées dans cette affaire. Suite à cela deux personnes ont été écrouées alors qu'ils avaient en possession 4 kg de cannabis séché. Il est essentiel de relever que l'implication des citoyens à dénoncer ce genre de pratique contribue de façon importante à la lutte contre ce phénomène de culture ou de trafic de drogue.

Ania Nch

TASSILI AIRLINES

Des vols de et vers la France à partir de 26 598 DA

La compagnie aérienne Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, a lancé hier des offres promotionnelles vers plusieurs destinations en France. Selon un communiqué de la compagnie, pour tout achat effectué entre le 19 et le 28 octobre en cours, valable pour un voyage Alger-Paris-Alger, effectué sur cette même période, le prix proposé est à partir de 26.633 dinars (DZD). Le vol Paris-Alger-Paris est proposé sur cette période à partir de 206 euros. Par ailleurs, le vol Alger-Nantes-Alger est proposé à partir de 27.726 DZD pour tout achat effectué entre le 19 octobre en cours et le 26 mars 2023, pour un voyage effectué entre le 1er novembre 2022 et le 26 mars 2023. Cette offre, soumise à conditions et dans la limite des places disponibles, est également



proposée sur la même période pour les vols Nantes-Alger-Nantes à partir de 196 euros. Tassili Airlines propose aussi sur les mêmes conditions des promotions pour les vols Alger-Strasbourg-Alger à partir de 26.598 DZD et les vols Strasbourg-Alger-

Strasbourg à partir de 180 euros. En outre, et sur la même période, la compagnie propose les vols Constantine-Strasbourg-Constantine à partir de 26.558 DZD et les vols Strasbourg-Constantine-Strasbourg à partir de 202 euros, selon le communiqué.

AIR ALGÉRIE LÈVE LES RESTRICTIONS SANITAIRES VERS 8 PAYS

La compagnie nationale aérienne a annoncé hier la levée de toutes les restrictions sanitaires liées à la prévention contre la pandémie du Covid19 vers 8 pays. Dans un communiqué rendu public, Air Algérie précise que cette nouvelle mesure concerne la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, la Turquie, l'Égypte, le Canada et le Royaume-uni.

A. Nch

TRANSPORT UNIVERSITAIRE L'application «MyBus» opérationnelle dès dimanche prochain

La nouvelle application « MyBus » dédiée au réseau du transport des étudiants sera lancée, dimanche prochain. Une application que les étudiants espèrent utiliser avec moins de soucis et de complications pour arriver sur les bancs de l'université à temps. C'est lors de la présentation d'un exposé sur le transport universitaire devant la commission des transports et des télécommunications de l'APN, que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a annoncé le lancement de cette application. Celle-ci concerne la numérisation de dix lignes de transport universitaire relevant de l'Université des sciences et technologies Houari Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar à Alger. Elle engage une flotte de 26 bus universitaires. Selon le ministre Baddari, «MyBus» sera généralisée « avant la fin de l'année 2022 », à travers les universités du pays. Cette forme de modernisation du transport universitaire concerne 5749 bus. Il a ajouté que cette application « permettra à l'étudiant de suivre en temps réel le réseau de transport universitaire et les horaires d'arrivée des bus de transport universitaire », soulignant « l'importance d'œuvrer à assurer les meilleures conditions aux étudiants pour qu'ils puissent se consacrer à leurs études ». À cette occasion, Baddari a réaffirmé l'importance d'une coordination entre les membres de la communauté universitaire et le partenaire social pour « la gestion de l'université algérienne que nous ambitionnons de mettre au service de son environnement socioéconomique. »

L. Zeggane

SPÉCULATION ILLICITE 210 quintaux de semoule saisis et deux commerçants arrêtés à Bouira

Secondés par une brigade de contrôle des prix et de la qualité, les éléments de la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la daïra de Sour El Ghoulane dans la wilaya de Bouira, ont procédé avant-hier à la saisie de 210 quintaux de semoule subventionnée dans deux magasins d'alimentation générale, lit-on dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les hommes en bleu en compagnie des éléments d'une brigade de contrôle des prix et de la qualité de la direction du commerce de Bouira, ont surpris deux commerçants au centre ville qui ont enfreint la loi en proposant cet aliment à large consommation à des prix plus élevés que ceux fixés par la direction du commerce. Les prix affichés par les commerçants sont de 1 500 et 1 600 dinars pour le sac de 25 kilo, et de 750 DA pour le sac de 10 KG, ce qui dépasse de loin les prix exigés par la direction du commerce qui sont respectivement de 1000 DA et 600 DA.

Aussitôt, la marchandise a été saisie pendant que les deux commerçants ont été conduits dans les locaux de la sûreté de la daïra où ils étaient entendu sur procès-verbaux qui seront transmis au procureur de la République en attendant leurs présentation devant le juge qui décidera de la suite à donner à cette affaire. Soulignons enfin que depuis quelques mois et suite à la rareté de cette denrée alimentaire de base comme pratique délictueuse, les services de sécurité continuent à resserrer l'étau autour des réseaux de la spéculation.

Omar Soualah

LE DÉSTOCKAGE AGRICOLE ÉVITERA LA SPÉCULATION ET STABILISERA LES MARCHÉS

L'approvisionnement au profit de l'autosuffisance

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles politiques agricoles, par rapport aux divers objectifs identifiés par le gouvernement dans son soutien au secteur, tant pour l'agriculture que pour le système alimentaire au sens large, y compris la productivité et la durabilité, le ministère de l'Agriculture a entrepris plusieurs programmes d'actions.



PH: DR

En effet, et compte tenu du potentiel du secteur agricole algérien, de gros efforts ont été déployés par le ministère de l'Agriculture dans plusieurs filières, afin d'augmenter les capacités de production, mais aussi afin d'assurer un approvisionnement abondant et régulier des produits de large consommation, la pomme de terre notamment. La production de cette dernière a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, une filière qui continue de croître rapidement, et qui nécessitera ainsi un développement adéquat de son approvisionnement et de sa mise en vente sur le marché. Dans ce sillage, un programme comprenant des mécanismes techniques étudiés susceptibles de faire face au surplus de sa production, et de stabiliser ses prix sur les marchés, sera mis en marche dans les plus brefs délais, pour que les quantités déstockées soient directement

injectées dans les marchés, en période creuse. Cela, tout en prenant compte des régions à fort potentiel.

DES STOCKS RÉGULATEURS POUR UN MARCHÉ RENTABLE ET ÉQUILIBRÉ

C'est ce qu'a souligné mardi le ministre de l'agriculture et du développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. « Le secteur procédera, au début de la semaine prochaine, au déstockage progressif d'une quantité de 100.000 quintaux de pomme de terre et à sa mise sur le marché, une opération qui s'achèvera d'ici le mois de décembre prochain », a expliqué Henni, soulignant au passage que « L'approvisionnement en pomme de terre est stable ». Une démarche qui protégera des aléas du secteur, à savoir la pénurie, le surplus de production, la spéculation et la surenchère. Dans son allocution, le MA a évoqué entre autres, l'autosuffisance réalisée par le secteur dans la production de la

tomate (depuis 2018) et de l'ail (depuis 2020). Concernant la production des aliments de bétail, Henni a indiqué que « L'Algérie économise depuis 2019, un montant de 507 millions USD/an, en matière d'aliment, lequel a été fixé à 320 DA/kilogramme ». Quant à la filière des viandes rouges, le ministre a annoncé que « les solutions possibles dans le cadre de la subvention accordée par l'Etat sont en cours d'aboutissement ». À ce juste titre, l'Etat « une opération de recensement des éleveurs pour évaluer la richesse animale nationale, élaborer une véritable politique de subvention et rationaliser les prix des viandes rouges », sera mise en marche. De même pour l'approvisionnement en engrais, avec une réduction annoncée de 50%, des prix des engrais au profit des agriculteurs.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, PRIORITÉ DU CONSOMMATEUR

En raison des tensions inter-

nationales (hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, chocs climatiques conflits), l'insécurité alimentaire pourrait prendre une tournure aggravante en Algérie, ce qui mènerait vers l'instabilité socio-politique. Plusieurs enseignements ressortent de cette analyse, à savoir l'importance des stocks régulateurs et des mécanismes du marché sur la stabilité des prix. Une loi du marché où les intermédiaires n'auront plus de place prédominante, et où l'Algérie devra changer de stratégie dans son approche de la productivité et de la distribution, comme l'a expliqué le président de l'Association El Aman, Hassan Menouar « La sécurité alimentaire est devenue une question de souveraineté, les autorités doivent donc réfléchir à l'élaboration d'une politique pour permettre à l'Algérie d'avoir son autonomie alimentaire. Outre l'identification, la numérisation, et l'enregistrement, comme moyens de lutter contre la spéculation, afin d'assurer la sécurité alimentaire, l'Etat doit miser sur les filières stratégiques, à l'instar du blé, diversifier son économie et revenir à la consommation locale ». Ainsi, au regard de tous ces concepts, accompagner les agriculteurs pour une meilleure opération, par des programmes d'action à même de soutenir les projets des différentes filières, en misant sur les produits du terroir, sont autant de stratégies gagnantes en vue de la relance de la production nationale et de l'autosuffisance alimentaire.

Hamid Si Ahmed

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI-ALLEMAND

Pose de la première pierre du projet début novembre

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu mardi l'ambassadeur de l'État du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Ahmed Naama, accompagné d'un groupe de travail chargé des études logistiques pour la pose de la première pierre du nouvel hôpital (algéro-qatari-allemand). Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont réaffirmé à cette occasion leur fierté des liens profonds de fraternité et de solidarité qui unissent les deux pays, Gouvernement et peuple, et exprimé leur satisfaction du niveau de coordination continue et de coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment dans le secteur de la santé. La rencontre à laquelle ont pris part des cadres de l'administration centrale, a été l'occasion d'évoquer les préparatifs logistiques du projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand, ajoute la même source. Dans ce cadre, l'ambassadeur qatari a informé le ministre de la Santé de l'état d'avancement du projet de cet hôpital d'une capacité de 400 lits, dont la première pierre sera posée début novembre prochain au niveau de la région de Sidi Abdallah (Alger) et devra être réceptionné dans deux ans, ajoutant que l'équipe de travail est en passe de préparer les plans et le dossier d'ingénierie de ce projet stratégique. De son côté, le ministre de la Santé a réaffirmé la nécessité de fournir, au niveau de cette structure, des services de santé de qualité en fonction des besoins exprimés, notamment les spécialités qui nécessitent le transfert des patients à l'étranger, telles la neuro-

chirurgie, la scoliose, la greffe du foie, et la chirurgie cardiovasculaire chez l'enfant et d'autres spécialités. Les deux parties ont également convenu de poursuivre la concertation sur d'éventuels projets bilatéraux en intensifiant les discussions et les visites entre les délégations des deux pays, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des dirigeants des deux pays.

Ania Nch

raux en intensifiant les discussions et les visites entre les délégations des deux pays, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des dirigeants des deux pays.

Ania Nch

M. Seghilani

177 PROJETS HALIEUTIQUES DÉBLOQUÉS

Vers une offre plus abondante en poissons

En marge de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a déclaré mardi à Alger une levée d'obstacles pour 177 projets d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture bloqués au niveau des commissions de wilayas. Précisant que la production halieutique en Algérie s'est élevée à 97.508 tonnes en 2021 et devra augmenter à 116.000 tonnes à la fin de l'année en cours soit une hausse de 19% par rapport à 2021. « La hausse de la production est le fruit d'une croissance dans la production des petites pélagiques dont la sardine, de plus de 15.000 tonnes surtout durant la période de la bonne saison, ainsi que la croissance en matière d'investissement de l'aquaculture marine et continentale qui atteint une production de 8000 tonnes, soit une croissance de 176% » Selon le ministre, cette hausse dans la production devrait accroître le ratio de consommation du poisson par personne de 2,93 kg/an à 3,26 kg fin 2022, à la faveur de "la grande

dynamique" que connaît le secteur et des indicateurs positifs enregistrés, dont l'augmentation "considérable" de l'offre nationale. Très optimiste du développement dans le secteur le ministre a déclaré « Le secteur est dans une logique de réformes, et à partir de cette vision qui est instaurée actuellement, nous nous sommes lancés, ce mois, après avoir mis en place l'ancrage juridique de la création des coopératives de la pêche et de l'aquaculture, dans la création effective des coopératives au niveau de tous les ports de pêche au niveau national » Il continue « On a levé les obstacles sur 177 projets qui étaient bloqués au niveau des commissions de wilayas. Ils ont eu leurs décisions et arrêtés pour pouvoir exercer dans différents domaines de la pêche et de l'aquaculture ». En matière de projets plusieurs démarches sont entreprises en vue de consolider les capacités de la flotte nationale maritime, de développer les projets d'aquaculture marines et continentales ainsi que la pêche hauturière et augmenter la contribution du secteur de la pêche

dans la réalisation de la sécurité alimentaire. Le ministre a fait état, également, de « 189 nouveaux projets d'investissement dans le cadre des dispositifs d'aide à la création des microentreprises. Par ailleurs, le nombre des projets bénéficiaires de label d'idée innovante et de startup dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture s'est élevé à 49, dont la majorité est en cours de concrétisation ». Salaouatchi a indiqué que le secteur cherchait à intégrer dans toutes les wilayas côtières une grande firme de production d'aquaculture et aussi d'intégrer la culture d'investissement dans l'aquaculture dans l'ensemble des wilayas au niveau national. Dans ce sens le ministre a affirmé que « la hausse de la production a eu un impact sur les prix notamment la sardine vendue entre 250DA à 400DA le kilo. Et une forte intégration du marché des produits aquacoles dont la daurade de l'élevage, vendue entre 1200 DA à 1400 DA/kg, en plus de la commercialisation du tilapia rouge durant le Ramadhan à 1500 DA ».

M. Seghilani

**S
T
R
O
P
S**

APRÈS LES DÉBUTS DIFFICILES DU JOUEUR AU MILAN AC

Le coach Stefano Pioli rassure Yacine Adli

L'entraîneur de l'AC Milan, Stefano Pioli, a mis un terme aux spéculations concernant la situation du joueur d'origine algérienne, Yacine Adli, dans l'effectif des champions d'Italie.

Le milieu de terrain, pressenti pour rejoindre la sélection algérienne dans les prochaines échéances, a signé sa première titularisation avec le club milanais le week-end dernier lors de la victoire des Rouge et Noir sur le terrain d'Helas Verona (2-1). Dans des déclarations à la presse, le coach milanais est revenu justement sur tout ce qui se dit à propos d'Adli, qui a rejoint l'AC Milan l'été passé après l'expiration de son prêt d'une saison avec les Girondins de Bordeaux.

"La non-participation de Yacine Adli dans les précédents matchs n'a rien à voir avec son niveau ou un quelconque problème. Tout ce qu'il y a lieu de dire à ce propos, c'est qu'on a envie de lui donner plus de temps pour s'adapter progressivement avec son nouvel environnement et gagner petit à petit en cohésion avec ses nouveaux coéquipiers", a précisé le coach de l'AC Milan.

Et d'ajouter : «Yacine est un joueur qui veut apprendre et c'est positif pour lui, et il a tout pour être un élément important avec nous à l'avenir, donc je lui ai donné l'opportunité de débiter un match officiel cette fois».

Stefano Pioli a évoqué, au passage, le poste dans lequel il voit Adli s'exprimer mieux sur le terrain à l'avenir, en déclarant : «Pour moi, c'est un milieu de terrain avancé, où ses rôles seront plus offensifs que défensifs, et cela peut sembler contre nature pour beaucoup, étant



Phs :DR

donné que Yacine est doué pour faire beaucoup de choses sur le terrain, mais ma décision est claire."

Dans cette rencontre à Verona, Yacine Adli a pris part à 60 minutes du match, avant d'être remplacé par Ismaël Bennacer, en attendant qu'il ait plus de temps de jeu dans un proche avenir.

Il est à noter que l'ancien joueur de Bordeaux est pressenti avec force pour renforcer les rangs de l'équipe nationale algérienne à partir de l'année prochaine 2023, après avoir donné son accord de principe de porter le maillot des Verts il y a quelques semaines.

Hakim S.

QUALIFICATIONS DE LA CAN DES U20

Les Verts déjà dos au mur

La sélection algérienne des moins de 20 ans s'est déjà compliquée la tâche dans son challenge de valider son billet pour la prochaine CAN de la catégorie, prévue en 2023 en Egypte.

En effet, pour son premier match dans le cadre du tournoi de l'UNAF qui se déroule depuis avant-hier dans la ville égyptienne de Suez, les protégés de l'entraîneur Mohamed Lacete se sont contentés d'un nul contre la Libye. Pis, ils ont échappé à la défaite dans les dernières minutes de la partie grâce au but égalisateur signé le défenseur central Dehilis.

Évidemment, ce résultat n'arrange pas les affaires des jeunes des Verts qui se retrouvent d'ores et déjà dos au mur, étant donné qu'ils seront dans l'obligation de battre leurs deux prochains adversaires, en l'occurrence, le Maroc et la Tunisie respectivement, pour décrocher le seul billet de la zone nord-africaine donnant accès à la CAN.

Il faut dire que les doigts accusateurs sont pointés vers l'entraîneur Lacete qui, aux yeux des observateurs, a mal



choisi la stratégie de jeu prônée pour la circonstance, en optant pour un onze défensif. Une erreur de taille d'autant plus que l'adversaire avait clairement affiché ses ambitions défensives dès le début de la rencontre, en misant surtout sur les contre-attaques.

D'ailleurs, dès que les Algériens se sont rués vers l'attaque dans le dernier quart d'heure de la partie pour remettre les pendules à l'heure, l'arrière garde libyenne a été prise de panique, dévoilant au grand jour ses nombreuses lacunes.

D'ailleurs, le choix du onze entrant de Lacete est sujet de plusieurs critiques. Tout le monde s'interroge d'ailleurs sur les raisons qui l'ont poussé à aligner par exemple quatre défenseurs centraux de prédilection. Certes, il a fait jouer Bounacer comme latéral droit, et Aïssaoui, comme latéral gauche, mais tout le monde sait que ces deux éléments sont des arrières centraux de formation et pas des latéraux. Résultats des courses, ils sont tous les deux passés à côté de la plaque, échouant à apporter le moindre plus à la ligne

offensive. Quant au milieu de terrain, il a engagé fait jouer Titraoui et Chekal en pivot et devant eux Bouaoune, qui n'est pas du tout ce joueur rapide sur lequel on peut miser dans la transition. Pourtant, le coach national dispose sur le banc d'un joueur qui fait mieux ce rôle, en l'occurrence, Adjaoudi.

Tout cela a porté un énorme préjudice à l'attaque algérienne, comme l'atteste le très peu d'occasions franches créées, puisqu'on n'a compté qu'une seule pendant 75 minutes, au moment où l'attaquant de pointe Rahou s'est retrouvé tout le temps esseulé.

C'est dire que le sélectionneur national est dans l'obligation de revoir ses cartes en vue des deux prochains matchs s'il ne veut pas connaître une nouvelle désillusion, lui qui a entre les mains une génération très douée, de l'avis même des spécialistes. Ce serait donc un véritable gâchis si cette équipe venait d'être éliminée.

H. S.

BLIDA. RÉSEAU DE TRANSPORT

Ouverture de nouvelles lignes

Le réseau de transport inter wilaya, urbain et suburbain de Blida a été renforcé par de nouvelles lignes pour palier au manque enregistré en matière de moyens de transport, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale des transports.

L'ouverture de ces nouvelles lignes s'inscrit dans le cadre de la garantie des moyens de transport collectif et la facilitation des déplacements des citoyens", a indiqué à l'APS, le directeur des transports, Idir Ramdhane. Il s'agit de l'ouverture de 43 nouvelles lignes de transport rural, qui permettront le désenclavement des zones reculées, qui seront ainsi reliées aux gares de transport urbain, selon le même respon-



Ph: DR

sable, qui a signalé l'ouverture, pour la première fois, d'une ligne de transport pour relier le centre ville de Blida à la zone touristique de Chréa, notamment. À cela s'ajoutent l'ouverture de quatre (4) lignes de

transport intercommunal et deux lignes urbaines. La première pour relier Bab Rahba au centre-ville de Blida et à la région de Sidi Lekbir, et la 2ème pour rallier la commune de Beni Tamou à la gare ferro-

viaire de Beni Merad, a précisé M. Ramdhane. Quelque 13 autres nouvelles lignes concernent le transport inter wilayas, dont les lignes Blida-gare de Cherrhell (Tipasa), Boufarik-gare de Tipasa, et Blida-Tissemilt.

Les personnes souhaitant exploiter ces lignes doivent obligatoirement être détenteurs d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) "conducteur de bus", pour les nouveaux opérateurs, a fait savoir le même responsable, signalant, la destination de ces nouvelles lignes tant aux nouveaux opérateurs, qu'aux anciens désirant renforcer leur activité avec de nouvelles lignes. Par souci de préserver la sécurité des passagers, tout opérateur désirant exploiter ces lignes est tenu de présenter son véhicule pour un contrôle technique préalable, avant de se voir accorder une licence d'exploitation, a, par ailleurs, relevé M. Idir Ramdhane.

BATNA. INVESTISSEMENT

68 autorisations exceptionnelles d'exploitation remises à des investisseurs

Plus de 68 autorisations exceptionnelles d'exploitation ont été accordées dans la wilaya de Batna depuis le début de l'année 2022 à ce jour à des investisseurs, devant ainsi leur permettre de concrétiser leurs projets, a affirmé mardi le wali Mohamed Benmalek. L'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant l'encouragement et l'accompagnement des investisseurs, a souligné le wali de Batna en marge d'une visite d'inspection des zones industrielles des communes de Batna et Oued Chaâba assurant à ce propos qu'aucune demande ne se trouve en instance au niveau de la wilaya. Concernant les projets d'investissement rejetés, le wali a indiqué: "nous avons demandé aux porteurs de ces projets d'introduire des recours et avons donné des instructions aux services administratifs de les réexaminer dans les prochains délais". Le chef de l'exécutif local a inspecté plusieurs unités industrielles et

a écouté les préoccupations des investisseurs, leur promettant de les prendre en charge et de les accompagner pour encourager l'investissement générateur de richesses et d'emplois et contribuer au développement de l'économie nationale en s'orientant vers l'exportation. Inscrivant sa sortie dans le cadre du suivi et de l'accompagnement des projets d'investissement, le wali a affirmé que d'ici le premier semestre 2023 pas moins de 13 000 emplois directs et plus de 15 000 emplois indirects seront créés dans le cadre de la

concrétisation de plusieurs projets. Dans la zone industrielle de Batna, le chef de l'exécutif local a visité la laiterie Aurès du groupe public Giplait dont la production de lait soutenu est distribuée dans 13 wilayas de l'Est du pays préconisant à l'occasion de déployer davantage d'efforts pour satisfaire les besoins du marché local. Selon les explications données sur site, près de 100 000 litres de lait soutenu sont quotidiennement distribués soit près de trois millions litres par mois.

CHLEF. CRÉATION DE COOPÉRATIVES

Campagne en direction des professionnels de la pêche

Une campagne de sensibilisation a été lancée, mardi, par la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Chlef, en direction des professionnels du secteur, en vue de la création de coopératives de nature à assurer l'organisation du secteur, la promotion des différentes filières et l'élargissement des projets réalisés dans le domaine. "Cette campagne d'une semaine, lancée, en coordination avec la chambre de pêche de la wilaya, au niveau des ports et des abris de pêche, vise à informer les professionnels du secteur sur les modalités de constitution des coopératives", a indiqué, à l'APS, le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Hocine Melikeche.

Le port de Ténès a constitué la première halte de cette campagne, qui se poursuivra, demain mercredi, par l'abri de pêche de Sidi Abderrahmane, puis le port d'El-Marsa et l'abri de pêche de Beni

Haoua, avant de clore son périple au niveau des fermes marines disséminées tout au long du littoral de la région, a ajouté le même responsable. Selon M. Melikeche, cette campagne est la 2ème du genre, après celle du début du mois courant, ayant permis, à ce jour, la réception de 17 demandes de création de coopératives.

La direction du secteur prévoit la création d'au moins 25 coopératives dans différentes filières du secteur", a-t-il précisé. Par ailleurs, de nombreux professionnels du secteur approchés, par l'APS, se sont dits "parfaitement conscients de l'importance et du rôle des coopératives dans l'organisation et l'ouverture de nouvelles perspectives pour le secteur", non sans souligner l'accompagnement et les facilitations accordées, par la direction locale de la pêche, au même titre que la chambre de la wilaya, pour structurer le secteur

et assurer son développement.

Les coopératives ont un rôle avéré dans l'organisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture, l'amélioration de la situation économique et sociale des professionnels de la pêche et des opérateurs économiques, et leur accompagnement. À noter que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé au début du mois une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs secteurs, couronnée notamment par la prise d'une série de décisions concernant le secteur de la pêche et des ressources halieutiques.

Il s'agit, entre autres, de la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un régime spécial de protection sociale au profit des professionnels de la pêche, comprenant la création d'espaces propres à eux, au niveau des ports, et leur prise en charge dans le cadre de coopératives.

TÉBESSA. ÉPURATION DES EAUX USÉES

Lancement des travaux de réalisation de deux stations

Les travaux de réalisation de deux stations d'épuration des eaux usées ont été lancés dans les communes d'Oum Ali et Safsaf El Ouesra (Sud de Tébessa), a fait savoir mardi la directrice des Ressources en eau. Dans une déclaration à l'APS, Sonia Rehahlia a indiqué que ces projets ont été lancés en travaux octobre courant pour un investissement de l'ordre de 80 millions DA, ajoutant que la réception et la mise en service de ces structures est prévue pour "le premier trimestre 2023". Il s'agit, selon la même responsable, de la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de 120 m3/jour dans la commune d'Oum Ali et d'une autre station d'une capacité de 51 m3/jour dans la commune de Sefsaf El-Ouesra. Ces structures permettront de récupérer des quantités importantes d'eau épurée destinée à l'irrigation agricole dans la région Sud de la wilaya, réputée pour son caractère agricole par excellence, a souligné Mme Rehahlia. Ces stations contribueront également à éviter l'apparition de maladies à transmission hydrique (MTH), en sus de la protection du système écologique, a-t-on signalé de même source.

TIARET. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ Raccordement prochain de plus de 380 exploitations agricoles

Plus de 382 exploitations agricoles dans la wilaya de Tiaret devraient être raccordées au réseau d'électricité avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris mardi du directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Tiaret, Belarbi Mohamed. M. Belarbi a indiqué qu'à ce jour, il a été procédé au raccordement de 154 exploitations agricoles au réseau d'électricité, soulignant que les travaux se poursuivent avec un rythme acceptable pour le raccordement de 140 autres exploitations agricoles alors que le raccordement de 88 exploitations aura lieu après achèvement des procédures administratives. Selon lui, le projet entamé représente une partie du programme de 990 exploitations agricoles à travers la wilaya dont les études techniques ont été effectuées pour leur raccordement. Pour sa part, la direction des services agricoles (DSA) a indiqué que ce programme ambitieux a incité les agriculteurs en arboriculture fruitière de la wilaya à réfléchir à rentabiliser leur investissement par la création de chambres froides et de conserveries d'olives et autres. La disponibilité de cette énergie propre et non coûteuse par rapport au mazout, à inciter les agriculteurs à s'orienter vers l'irrigation d'appoint des terres céréalières eu égard aux facilités accordées pour obtenir les autorisations de fonçage de puits, a-t-on fait savoir.

RELIZANE. DESTINÉ À LA SPÉCULATION ILLICITE

Saisie de 14 quintaux de lait en poudre

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane ont saisi 14 quintaux de poudre de lait subventionnée destinés à la spéculation illicite, a-t-on appris mardi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. La cellule de communication et des relations publiques a indiqué que l'opération a été effectuée après arrestation par un détachement des éléments de la 3e compagnie de la sécurité routière de Oued R'hiou, au niveau d'un barrage fixe de l'autoroute Est-Ouest, d'un camion transportant 14 quintaux (560 sacs d'un poids de 25 kg chacun) de poudre de lait subventionnée en provenance d'Oran et à destination de Chlef. Après contrôle des documents du camion, il s'est avéré que le conducteur ne dispose pas de factures ce qui a permis la saisie de la marchandise et l'établissement d'un dossier judiciaire pour "défaut de facturation", a-t-on expliqué.

POUR AVOIR SOUTENU L'ÉTAT ISLAMIQUE

Lafarge lourdement sanctionné aux États-Unis

Lafarge a plaidé coupable aux États-Unis et va payer 778 millions de dollars pour avoir fait "le choix impensable" en 2013 et 2014 de collaborer avec le groupe "terroriste" État islamique (EI) en Syrie, un dossier pour lequel le cimentier est poursuivi en France pour "crimes contre l'humanité".

Le groupe français, avalé par l'entreprise suisse Holcim en 2015, a accepté de porter la responsabilité de certains de ses anciens dirigeants afin de solder les poursuites des autorités américaines, lesquelles estiment que ce qu'a fait Lafarge durant le conflit syrien a porté atteinte à la "sécurité nationale" des États-Unis. "Au milieu d'une guerre civile, Lafarge a fait le choix impensable de mettre de l'argent entre les mains de l'EI, l'une des organisations terroristes les plus barbares au monde, afin de continuer à vendre du ciment", a tonné à New York le procureur fédéral de Brooklyn, Breon Peace. Alors que la Syrie s'enfonçait dans le chaos en 2013 et 2014, l'entreprise a aussi "sollicité l'aide (du groupe terroriste) pour nuire à la concurrence de Lafarge en échange d'une partie" de ses ventes, a-t-il déploré.

ACTION EXTRATERRITORIALE

D'après la justice américaine, Lafarge a payé près de six millions de dollars au groupe EI et au Front Al-Nostra entre août 2013 et octobre 2014, sous forme de versements directs, de commandes auprès de fournisseurs contrôlés par l'EI

MALI

L'émissaire de l'ONU constate "des progrès" dans le processus de paix

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la mission de l'ONU au Mali (MINUSMA), El-Ghassim Wane, a déclaré mardi que des "progrès" avaient été accomplis dans le processus de paix et la transition politique au Mali. "À la suite de l'accord conclu début juillet entre le Mali et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest concernant le calendrier de la transition, des progrès notables ont été réalisés dans la préparation des élections", a indiqué mardi à New York, l'émissaire onusien au Conseil de sécurité de l'ONU lors d'un briefing sur la situation au Mali. "Après l'adoption de nouvelles lois électorales en juin, des mesures ont été prises pour créer une autorité de gestion électorale unique", a-t-il déclaré. "Le mécanisme chargé de surveiller l'avancement des réformes politiques et électorales, qui réunit la partie malienne et les partenaires multilatéraux concernés, est désormais opérationnel tant au niveau technique que politique. Son comité de direction politique s'est à ce jour réuni quatre fois", a encore dit l'envoyé de l'ONU. "Bien que ces progrès soient louables, la mise en œuvre réussie du processus électoral dépendra d'une multitude de facteurs, dont notamment la disponibilité des ressources financières et logistiques nécessaires et l'évolution de la situation sécuritaire", a tenu à préciser M. Wane.



ou de versements d'un pourcentage des ventes, ainsi que 1,1 million de dollars à des intermédiaires. Ces arrangements lui auraient permis de dégager 70 millions de dollars de chiffre d'affaires. La sanction financière inclut une amende de 91 millions de dollars et 687 millions correspondant aux actifs illégalement obtenus ou conservés. Pour justifier cette action extraterritoriale contre les agissements d'une entreprise française en Syrie, la numéro deux du ministère de la Justice Lisa Monaco a expliqué à la presse que "lorsque des entreprises et leurs dirigeants adoptent un comportement qui menace notre sécurité nationale — en l'occurrence en alimentant une organisation terroriste violente — le ministère réagira avec détermination".

INCUPLATION EN FRANCE

Pour les mêmes faits, Lafarge est inculpé en France de "complicité de crimes contre l'humanité". Dans le cadre de cette information judiciaire ouverte en juin 2017, le groupe est soupçonné d'avoir versé en 2013 et 2014, via sa filiale syrienne Lafarge Cement Syria (LCS), plusieurs millions d'euros à des groupes "terroristes" ainsi qu'à des intermédiaires. L'enquête de la justice française a évalué ces versements entre 4,8 et 10 millions d'euros pour le seul groupe EI. Lafarge est également suspecté d'avoir vendu à l'EI du ciment de l'usine et d'avoir payé des intermédiaires pour s'approvisionner en matières premières auprès de factions jihadistes. Cette procédure portant sur des faits partiellement commis en France, l'information judiciaire se poursuit, a souligné mardi le parquet national anti-terroriste (Pnat) auprès de l'AFP. Le juge

d'instruction français va pouvoir demander les pièces liées à la sanction américaine et les verser au dossier. Contrairement aux États-Unis, l'entreprise ne pourrait pas négocier en France une convention judiciaire d'intérêt public (Cjip), c'est-à-dire payer une amende contre l'abandon des poursuites pénales, car la loi ne le permet pas pour les soupçons de complicité de crimes contre l'humanité. Lafarge a assuré mardi continuer à coopérer pleinement avec les autorités françaises, mais se dit aussi prêt à "se défendre contre toute action judiciaire qu'il considère injustifiée".

LE NOM LAFARGE ABANDONNÉ

L'action de Holcim, la maison mère de Lafarge, a été temporairement suspendue à la Bourse suisse mardi après la parution des premières informations sur l'accord avec le ministère américain de la Justice. Après la reprise de sa cotation, elle a fini en hausse de 2,8%, les investisseurs appréciant généralement quand une entreprise solde des poursuites judiciaires. Holcim affirme n'être en rien mêlé à cette affaire antérieure à la fusion avec Lafarge en 2015 pour créer un géant mondial du béton qui s'appelait d'abord LafargeHolcim. Mais le nom Lafarge, à la réputation entachée, a été abandonné l'an dernier pour redevenir simplement Holcim. D'ailleurs, "les anciens dirigeants de Lafarge avaient dissimulé leur agissement avant et après l'acquisition" de 2015, a insisté le groupe suisse dans un communiqué, soulignant que les autorités américaines avaient reconnu que Holcim n'était "en aucune façon impliqué". Lafarge a enfin assuré que tous les cadres impliqués avaient quitté le groupe.

BIRMANIE

Huit morts, 18 blessés dans des explosions devant une prison de Rangoun

À moins deux bombes ont explosé mercredi devant une prison de Rangoun, faisant huit morts et 18 blessés, la dernière attaque en date à frapper la capitale économique du pays.

Selon un communiqué du service d'information de la junte au pouvoir, les bombes ont ciblé des personnes qui faisaient la queue pour déposer des colis à l'intention d'amis ou de proches détenus

à la prison d'Insein. La junte a accusé des "terroristes" d'être à l'origine de ces explosions et précisé que trois employés de la prison et une fillette de dix ans figuraient parmi les victimes décédées.

Les forces de sécurité ont désamorcé une autre "mine artisanale" trouvée dans le secteur, a-t-elle précisé. Une femme qui attendait dans la queue, non loin du guichet où sont déposés les colis, a indi-

qué à l'AFP que la première explosion a eu lieu à 09h30 locales (03h00 GMT). "Ensuite deux autres explosions ont suivi rapidement.

Après ça on a aussi entendu des coups de feu", a indiqué cette personne qui a requis l'anonymat. "J'ai vu des gens qui saignaient. Le verre autour du guichet était brisé en mille morceaux", a-t-elle encore dit. Selon un autre témoin, les forces de sécurité

ont bloqué les accès menant à la prison qui date de la période coloniale.

Selon des groupes de défense des droits de l'homme, la prison d'Insein abrite des centaines de prisonniers politiques depuis le coup d'État militaire de février 2021.

L'ancienne ambassadrice du Royaume-Uni en Birmanie Vicky Bowman et le journaliste japonais Toru Kubota y sont notamment détenus.

TUNISIE

115 migrants clandestins sauvés au large des côtes orientales

Des unités de la garde maritime de Tunisie ont réussi à sauver 115 migrants clandestins de la noyade en mer alors qu'ils tentaient de franchir illégalement les frontières maritimes orientales du pays, a annoncé mardi Houmeddine Jbabli, porte-parole officiel de la Garde nationale tunisienne. Selon M. Jbabli, ces migrants qui participaient à trois tentatives d'émigration irrégulière, ont été interceptés dans la nuit de lundi à mardi. Ils sont de pays d'Afrique sub-saharienne, a précisé M. Jbabli dans une déclaration, soulignant en même temps que des unités de la Garde nationale, dans les provinces de Nabeul (nord-est) et de Sfax (sud-est), ont réussi dans la même nuit à appréhender neuf personnes qui tentaient d'immigrer vers les côtes italiennes. L'annonce de l'échec de ces tentatives d'émigration clandestine intervient alors que la Tunisie est endeuillée, depuis plusieurs jours, par la disparition d'une embarcation clandestine au large des côtes sud-est du pays. Jusqu'à mardi, sept corps ont été repêchés et 11 personnes sont portées disparues.

LÉGISLATIVES EN TUNISIE

304 dossiers de candidature déposés

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections en Tunisie (ISIE), Farouk Bouasker, a indiqué que 304 dossiers de candidature dont 25 appartenant à des femmes ont été déposés, lundi, au premier jour de dépôt des dossiers pour les législatives 2022, dans toutes les instances régionales. M. Bouasker a déclaré mardi à l'issue d'une visite au bureau principal de dépôt des candidatures de Tunis 2, à la Coupole d'El-Menzah, que le résultat du premier jour laisse présager un grand nombre de candidats aux législatives, estimant que le nombre des candidatures peut atteindre plus de 1700. "L'instance est en train de vérifier un seul par un ainsi que les conditions liées à la parité dans la liste des parrainages qui devrait comporter 200 femmes et 100 jeunes citoyens âgés de moins de 35 ans", a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, fait savoir que 326 000 parrainages ont été collectés jusqu'au 14 octobre, précisant que certains candidats ont déjà obtenu 400 parrainages et complété leurs dossiers. Selon Bouasker, sa visite au bureau central s'inscrit dans le cadre de suivi du processus de dépôt des candidatures aux législatives, soulignant la détermination de l'instance électorale à assurer le bon traitement des dossiers.

INSM "MOHAMED-FAWZI"

Un édifice académique formateur, garant du patrimoine musical algérien

L'Institut national supérieur de musique "Mohamed-Fawzi" (INSM), un des plus importants édifices scientifiques algériens dans le domaine de la formation musicale, vise à promouvoir une formation académique supérieure en musique et à produire des générations d'artistes à la formation accomplie, en mesure de préserver le patrimoine musical algérien.

Depuis le recouvrement de son indépendance, dont le soixante-nième est célébré cette année, l'Algérie a accordé une "grande importance à la formation artistique supérieure", dans le domaine des arts de la scène et du cinéma notamment, ce qui a permis aux nouvelles générations diplômées de "contribuer au développement culturel et artistique dans des normes universelles", estime le directeur de l'INSM, Abdelkader Bouazzara. Créé en 1992, l'INSM se situe dans un tissu urbain culturel, touristique et hautement historique, sur le front de mer de la ville d'Alger, non loin de la Casbah et quelques monuments historiques de la capitale, un environnement qui titille l'inspiration des étudiants et motive la création, explique le directeur de l'INSM. L'institut, qui porte depuis 2017 le nom du musicien égyptien, Mohamed Fawzy (1918-1966), compositeur de l'Hymne national (Qasman) sur le célèbre texte du grand poète de la Révolution, Moufdi Zakaria (1908-1977), vise à donner "une image lumineuse et authentique" de la culture algérienne, qui évolue dans l'air du temps avec des perspectives prometteuses, empreintes de savoir, d'innovation et de créativité. Dans le cadre de ses attributions, l'INSM s'emploie à "assurer une formation académique supérieure pleine, spécialisée et technique, dans la pratique de divers instruments de



PH : DR

musique ainsi que dans l'interprétation du chant, tout en développant, la recherche scientifique autour de la musique traditionnelle algérienne et ses différents contenus, mettant à disposition, pour ce faire, un studio d'enregistrement et de transcription du patrimoine musical national. L'institut a également mis en place "un laboratoire de recherche en vue de cataloguer, classer et préserver le patrimoine musical national, à travers des méthodes académiques destinées à la préparation des programmes d'études de divers instruments de musique, une avancée scientifique et une mise aux normes de la musique algérienne qui permettra sa sauvegarde et sa transmission intergénérationnelle, explique Abdelkader Bouazzara. Sur une période de trois ans, l'institut dispense, poursuit le directeur, "une formation dans les disciplines "musicologie", "instruments" et "chant", au bout de laquelle les étudiants obtiennent une licence professionnelle en musicologie", soulignant que "la première promotion de diplômés sous le dispositif "Licence Master Doctorat" (LMD) au cours de l'exercice 2020/2021 comptait 54 étudiants". Abordant la décision d'instaurer le Baccalauréat artistique, récemment prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Abdelkader Bouazzara, estime que cette décision est "pertinente et judicieuse" et qu'elle contribuera à la "réhabilitation du système de formation artistique" et donnera de "nouveaux élans" au secteur de la culture et des arts. == 30 ans et de

nombreuses réalisations== L'INSM dispose d'une capacité d'accueil de 200 sièges pédagogiques dont 100 soumis au régime externe, un internat d'une capacité de 100 lits, une salle de lecture, un réseau internet, une bibliothèque, un restaurant et deux salles de conférences et de spectacles. Depuis quatre ans cet établissement de formation a été placé sous la double tutelle des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Culture et des Arts pour se conformer au dispositif LMD. Abdelkader Bouazzara a, par ailleurs déclaré que l'INSM a très récemment ouvert et pour la première fois de son histoire, un concours d'accès à une formation de Master, pouvant accueillir 25 étudiants, détenteurs d'un diplôme universitaire en musicologie ou d'un diplôme équivalent. L'INSM a aussi signé des accords de partenariat avec plusieurs grandes Ecoles et Conservatoires de pays étrangers comme les Etats-Unis d'Amérique et la République Tchèque, explique son directeur ajoutant que des bourses de formation postuniversitaire en Russie, en Turquie, en Chine et en France, ont été accordées aux brillants étudiants de l'Institut qui ont également participé à des concours internationaux dans différents pays. Depuis quelques années, l'institut a également créé sa propre chorale polyphonique et son propre orchestre symphonique, tous deux composés d'étudiants qui se produisent sur scène et organisent des spectacles annuellement.

MUSIQUE

La rappeuse Little Simz gagne le prestigieux Mercury Prize

La rappeuse londonienne Little Simz a gagné le prestigieux Mercury Prize pour son album "Sometimes I Might Be Introvert", mardi lors d'une cérémonie dans la mythique salle de concert Apollo du quartier de Hammersmith. Très émue, l'artiste de 28 ans s'est déclarée "complètement comblée" en recevant le prix doté de 25.000 livres (28.700 euros), et a rendu hommage à son frère et collaborateur Inflo. "Nous avons créé cet album ensemble. Il y a eu des moments dans le studio où je ne savais pas si j'allais finir ce disque. Je ressentais toutes les émotions, j'étais à fond et il est resté à mes côtés et m'a poussée à arriver à mes fins", a-t-elle dit. Dans ce quatrième album, Little Simz, de son vrai nom Simbiatu "Simbi" Abisola Abiola Ajikawo, explore des thèmes personnels et politiques. Elle a expliqué au Guardian avoir voulu exprimer son sentiment "d'être une personne introvertie qui a toutes ces pensées, idées et théories folles dans la tête, et qui n'a pas toujours l'impression d'être capable de les exprimer si ce n'est à travers l'art". Créé en 1992 comme alternative aux Brit Awards, le Mercury Prize est considéré comme un sceau d'approbation de la critique et un tremplin vers une plus grande notoriété. Il consacre le meilleur album britannique ou irlandais des douze derniers mois. Little Simz l'a emporté au détriment de grands favoris comme Harry Styles, dont l'album "One Direction" est le plus vendu depuis début 2022 au Royaume-Uni. Sam Fender, déjà lauréat d'un Brit Award, était un des autres favoris pour son deuxième album "Seventeen Going Under", qui aborde la question des inégalités sociales dans sa région du nord-est de l'Angleterre. La chanteuse pop Self Esteem, ex-membre du groupe Slow Club, figurait également parmi les finalistes pour son album "Prioritise Please", qui célèbre la féminité. La chanteuse folk Gwenna, dont l'album "Tresor" est chanté principalement en cornouaillais, était également sur cette short-list, tout comme le duo indé Wet Leg, les post-metalliers Nova Twins et le groupe de jazz écossais Fergus McCreadie. Figuraient également parmi les finalistes le guitariste Bernard Butler, déjà vainqueur du deuxième Mercury Prize de l'histoire avec le groupe indé Suede en 1993, cette fois pour sa collaboration avec l'actrice Jessie Buckley. La short-list était complétée par le groupe post-punk Yard Act, la chanteuse de soul Joy Crookes et le rappeur Koje Radical.

AGENDA CULTUREL

● OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAIH (OULED-FAYET, ALGER)

Jusqu'au 20 octobre : 12e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

● SALLE MOHAMMED-RACIM (AVENUE PASTEUR, ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition variée (calligraphie coréenne, photographies...) à l'occasion de la Semaine coréenne (Corée du Sud) à Alger.

● SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 20 octobre : Projection de films coréens (Corée du Sud) à l'occasion de la Semaine coréenne (Corée du Sud) à Alger.

● GALERIE DAR EL KENZ (LOT BOUCHAOUI 2, N°325 (FACE À LA FORÊT DE BOUCHAOUI) CHERAGA, ALGER)

Du 22 octobre au 22 novembre : Exposition «Une vie, un destin. Les femmes pétales. Notes éparses» de l'artiste plasticienne Souhila Belbahar. Vernissage : le samedi 22 octobre 2022 à partir de 15h.

● DAR ABDEL TIF (EL-HAMMA, ALGER)

Jusqu'au 24 octobre : exposition de photographies et de maquettes représentant les créations de l'architecte-paysagiste algérien installé en Allemagne, Kamel Louafi.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Les ensembles, égyptien et italien à l'honneur

La scène du 12e Festival international de musique symphonique (FCIMS) a accueilli mardi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, l'Orchestre symphonique du Caire (Egypte) et le Filarmonica Arturo Toscanini (Italie) qui ont livré deux prestations pleine au plaisir d'un public nombreux. Les maestros des deux ensembles, l'Égyptien, Ahmed El Saedi et l'Italien, Enrico Onofri, ont fait part de leur "immense plaisir à se produire à Alger, devant un public aussi accueillant". Les 22 instrumentistes de l'Orchestre symphonique égyptien, fondé en 1959 par son premier directeur artistique et chef d'Orchestre d'alors, Franz Litschauer, ont rendu un concert très applaudi, choisissant de s'exprimer dans les modes et les cadences de la musique classique universelle.

Invitant le public à une belle randonnée onirique, l'Ensemble égyptien a interprété, "Passacaglia pour cordes", de Ahmed El Saedi et "Symphonie en La Majeur, K. 201 (29 "4)" de Wolfgang Amadeus Mozart, laissant libre court aux instrumentistes de faire montre de toutes l'étendue de leur talent d'artistes. Prenant le relais après la standing ovation adressée à l'Orchestre égyptien, l'Ensemble italien a ravi l'assistance avec un programme de pièces des plus célèbres du répertoire de la musique classique universelle. Hautement apprécié par le public, le rendu du

"Filarmonica Arturo Toscanini", créé en 2022 à Parme, en remplacement de l'historique Orchestra dell'Emilia Romania Arturo Toscanini, a convoqué de grands noms de la musique symphonique pour constituer un répertoire de référence comprenant des airs tellement beaux qu'ils sont devenus populaires. Dans des atmosphères de grands soirs, l'Ensemble italien, composé de 54 instrumentistes, a rendu les pièces, "La Cenerentola sinfonia" et "Orchestre d'archi" de Gioacchino Rossini, "Variations sur La Traviata" de Marc Olivier Dupin et Giuseppe Verdi, "Médée sinfonia" de Luigi Cherubini, "La Traviata, préludio all'Alto primo" de Giuseppe Verdi et "Il barbiere di Siviglia sinfonia" de Gioacchino Rossini. D'une main de maître, le maestro Enrico Onofri a conduit son concert avec une énergie survoltée, à la gestuelle large, engageant l'ensemble du corps dans un perpétuel mouvement et à l'affût de la moindre intonation ou nuance. Ouvert samedi, dans le cadre des célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le 12e FCIMS se poursuit jusqu'au 20 octobre, avec des conférences et des Master Class, organisées à l'Institut supérieur national de musique Mohamed-Fawzi. Le 12e FCIMS est animé par, outre l'Algérie, 13 pays, dont la République Tchèque et la Syrie, au programme de la soirée de mercredi.

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
JEUDI 20 OCTOBRE 2022 - PRIX : TIRAKOM - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Une arrivée qui peut tourner au vinaigre

Ce jeudi 20 octobre, ce prix Tirakom qui se déroule à l'hippodrome de M'sila réservé pour chevaux de trois ans et plus n'ayant pas gagné une course depuis avril passé, nous propose une épreuve à caractère qui sert de support au tiercé, quarté, et quinté et s'annonce assez intéressante du fait que l'arrivée du quinté dans l'ordre reste assez difficile à déchiffrer, sans omettre de garder un œil ouvert sur cheikh El Arabe ou Mortadjez.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. TADJ EL HADJ. C'est un cheval qui possède d'assez bonnes références à ce niveau. Sur sa forme, il peut même disputer les meilleures places du podium.

2. MAROUANE BAZER. il court dans sa catégorie, il garde des chances intactes pour les places.

3. JAWIR. À revoir dans un autre engagement plus favorable. Pas pour cette fois-ci.

4. TAREK IBN ZIYAD. Ce coursier réussit bien ses courses dans son jardin, il aura largement son mot à dire.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
M. OTHMANE	1	TADJ EL HADJ	D. BOUBAKRI	58	7	O. GUITOUN
A. CHEBBAH	2	MAROUANE BAZER (0)	O. CHEBBAH	58	3	O. CHEBBAH
M. ATMANE	3	JAWIR	A. SAIDANI	58	10	PROPRIÉTAIRE
A. BENKOBBI	4	TAREK IBN ZIYAD	S. BENYETTOU	57	6	PROPRIÉTAIRE
M. MAGHDAD	5	MORTADJEZ	M. BOUCHAMA	57	2	PROPRIÉTAIRE
AZ. LEHAS	6	YOUNNA DILMI	CH. ATTALLAH	57	11	PROPRIÉTAIRE
MF. LAMICI	7	FREHA	AH. CHAABI	55	5	PROPRIÉTAIRE
ABH. GUESSOUM	8	RIH ECHARK	F. CHAABI	55	4	PROPRIÉTAIRE
M. SELLAMI	9	CHEIKH EL ARABE	JJ:MS. AIDA	55	9	T. OUANOUI
M. BENAROUSSE	10	PIBOUL ESSAHRA	AB. SEMAHI	55	8	B. MAHBOUB
M. ATMANE	11	BAR EL AMANE	EH. CHAABI	54	12	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	12	SEIF EL M'ZI	JJ:SH. BENYETTOU	54	1	B. MAHBOUB

À suivre.

5 MORTADJEZ. Il peut faire partie des prétendants à la cinquième place, pas plus.

6. YOUNNA DILMI. Ce mâle de sept ans a remporté deux victoires consécutives avec C. Attallah sur selle.

7. FREHA. cette jument cherche sa course, elle peut déranger les meilleurs du lot. À suivre.

8. RIH ECHARK. Il ne paraît pas sur sa forme, en plus il risque de ne pas se plaire sur les 1 400 m. Outsider lointain.

9. CHEIKH EL ARABE. Son changement de monte risque de lui déplaire, c'est un cheval difficile à manier. Outsider moyen.

10. PIBOUL ESSAHRA. Ce cheval va être notre outsider préféré.

ré. Méfiance, il peut surprendre.

11. BAR EL AMANE. Pas évident.

12. SEIF EL M'ZI. Ce cheval est en train de chercher une issue. À surveiller de près.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

4. TAREK IBN ZIYAD - 1. TADJ EL HADJ - 7. FREHA - 6. YOUNNA DILMI - 10. PIBOUL ESSAHRA

LES CHANCES

2. MEROUANE BAZER - 12. SEIF EL M'ZI

Le mémorial de pétanque "Chaïb Drâa Mohamed" ce week end

Le mémorial de pétanque "Chaïb Drâa Mohamed", un concours des séniors de jeu triplette, aura lieu ce week end, (vendredi et samedi) à Sidi Lahcene, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée sous l'égide de la Fédération algérienne des sports de boules et la ligue de wilaya de cette discipline et la DJS locale, verra la participation de 192 triplettes représentant des clubs et des associations sportives de plusieurs wilayas du pays. Les concurrents seront répartis en poules de quatre au niveau du stade communal de Sidi Lahcene, le boulodrome " Miami " et le complexe sportif du 24 février 1956 de Sidi Bel Abbes. Cet événement est organisé en hommage au défunt Chaïb Drâa Mohamed, ex-président de l'association sportive " Boubechir Benamer", qui a contribué à la promotion de ce sport au niveau de la commune de Sidi Lahcene. Ce sportif est décédé en août dernier à l'âge de 59 ans des suites d'une longue maladie.

L'Indonésie gèle toutes les ventes et prescriptions de sirops médicaux après la mort de 100 enfants

Les autorités indonésiennes ont annoncé hier la suspension de toutes les ventes et prescriptions de sirops médicaux après la mort de près de 100 jeunes enfants d'une insuffisance rénale aigüe cette année. Cette suspension intervient après l'ouverture d'une enquête la semaine dernière sur une hausse inexplicable depuis le mois d'août des cas d'insuffisance rénale aigüe par les autorités sanitaires de ce pays d'Asie du Sud-Est. Des sirops pour la toux fabriqués en Inde ont par ailleurs été récemment incriminés dans la mort de près de 70 enfants en Gambie, également pour insuffisance rénale aigüe. "Jusqu'à présent nous avons reçu des signalements de 206 cas de 20 provinces et 99 morts," a indiqué le porte-parole du ministère indonésien de la Santé Syahril Mansyur à des journalistes. "Par précaution, le ministère a demandé que les professionnels de santé ne prescrivent pas temporairement de médicaments liquides ou de sirop (...) et demandé aux pharmacies de suspendre la vente de sirops (...) jusqu'à ce que l'enquête soit terminée", a poursuivi Mansyur. Les cas de cette affection rare ont bondi depuis le mois d'août, a-t-il expliqué, alors qu'ils n'étaient que d'un ou deux par mois précédemment dans le pays.

Noureddine Morceli décroche la médaille du mérite international

L'ancien champion olympique et mondial du 1500m, notre Noureddine Morceli, a été décoré de l'ordre du mérite international par le président du CIO, Thomas Bach, lors d'une cérémonie tenue en marge de l'AG de l'Association des comités nationaux olympiques (ANOC). Détenteur de quatre titres du monde et sept records du monde de la même discipline, l'ancien secrétaire d'Etat chargé du sport d'Elite a reçu cette distinction des mains du président du CIO, conformément à



la charte olympique pour service rendu à l'olympisme. Le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien

(COA), Kheiredine Barbari, a représenté l'Algérie aux travaux de l'assemblée générale de l'Association des comités

nationaux olympiques (ANOC), prévus du 18 au 21 octobre à Séoul. Né le 28 février 1970 à Sidi Akkacha dans la wilaya de Chlef, Morceli, conseiller en sport au sein de l'université River Side Californie (éducation physique), ancien champion olympique et quadruple champion du monde sur 1500 mètres et ambassadeur du comité olympique à ce jour. Il a également à son actif sept records du monde (cinq en plein air et deux en salle) sur des distances allant du 1500m au 3000m. Il avait également occupé le poste de secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite en janvier 2020.

Un milliard d'enfants victimes du changement climatique

Les effets du changement climatique menacent un milliard d'enfants et, globalement, le niveau de vie des mineurs dans le monde ne s'est pas amélioré au cours de la dernière décennie, a déclaré hier l'ONG KidsRights. La pandémie de Covid-19 a également eu un impact important sur les mineurs, parfois privés de nourriture ou de médicaments en raison de perturbations dans le secteur de la santé, entraînant la mort de quelque 286.000 enfants de moins de cinq ans, a indiqué l'ONG néerlandaise dans une étude annuelle. Publié chaque année, le "KidsRights Index" classe 185 pays en fonction de leur respect de la Convention internationale des droits de l'enfant, sur la base de données de l'ONU. L'Islande, la Suède, la Finlande et les Pays-Bas occupent les premières places du classement 2022, fermés par la République centrafricaine, la Sierra Leone, l'Afghanistan et le Tchad. L'étude 2022 est "alarmante pour nos générations d'enfants actuelles et futures", a déclaré dans un communiqué Marc Dullaert, fondateur et président de KidsRights. "Un climat en évolution rapide menace aujourd'hui leur avenir et leurs droits fondamentaux", a souligné Dullaert.

Le groupe parlementaire d'amitié colombo-sahraoui installé à Bogota

Le groupe parlementaire d'amitié entre la Chambre des députés de Colombie et le Conseil national sahraoui (Parlement), a été installé à Bogota en présence de l'ambassadeur de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) auprès de l'Amérique latine et des Caraïbes, Mohamed Azrouk. La cérémonie d'installation de ce groupe a eu lieu en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Colombie, Ahmed Hachemi accompagné du vice-ambassadeur, Faci Mohamed Hamza. Outre les membres du groupe parlementaire d'amitié colombo-sahraoui, l'ambassadeur de Colombie en Espagne, Luis Guillermo Plata Paez, ainsi que des représentants d'organisations des droits de l'Homme auprès de la Colombie et de



L'Espagne, ont participé, mardi à cette

cérémonie. À cette occasion, les partici-

pants ont salué "le rôle de la diplomatie algérienne dans le cadre notamment de la défense du droit des peuples à l'autodétermination conformément aux principes du droit international et son appel au respect de la légalité internationale".

OXFAM se paie la tête du patron de Stellantis

L'organisation Oxfam a ironisé sur le fait que le PDG de Stellantis, Carlos Tavares, a estimé que son salaire de 19 millions en 2021 était «la traduction du fait que les résultats de l'entreprise sont bons» et d'indiquer «je suis un salarié comme un autre» et être «un partisan du partage des richesses». OXFAM a affirmé dans sa réaction aux propos du patron de Stellantis, alors que la grogne sociale monte en France et en Europe, en raison de la chute du pouvoir d'achat et la hausse des prix et de l'inflation sans que les salaires suivent, que «L'écart de rémunération chez Stellantis entre PDG et salarié moyen est de 328», a ajouté l'ONG qui lutte contre la pauvreté.

MISE AUX POINGS

«Nous avons un sérieux problème de concurrence et pratiquement personne n'en parle. Nous avons un conseil national de la concurrence, j'ai commencé à collaborer avec eux en 2014, car sans concurrence il n'y a pas d'économie, pas de consommation et pas de droit.»

Hassan Menouar, président de l'association EL-Aman



AT fait une offre d'emploi au major de promo de l'ESGEN

Algérie Télécom (AT) a fait une offre d'emploi au major de la promotion de l'Ecole supérieure de gestion et d'économie numérique (ESGEN) de Koléa, réitérant son engagement aux côtés des étudiants algériens, au cours d'une cérémonie de remise de diplômes aux lauréats de cette école, a indiqué hier, un communiqué d'AT. "Algérie Télécom a fait, ce mardi 18 octobre 2022, une offre d'emploi au major de promotion de l'Ecole supérieure de gestion et d'économie numérique (ESGEN) à l'occasion d'une cérémonie de remise des diplômes de la première promotion des lauréats de cette école qui a eu lieu au niveau de Koléa", précise la même source, soulignant qu'AT qui est partenaire de l'événement, "a partagé la joie des lauréats, en offrant des récompenses aux cinq meilleurs étudiants de la promotion". Cette démarche vient concrétiser le slogan de l'entreprise "Toujours plus proche", dont "les valeurs qui tendent à soutenir et à accompagner les jeunes algériens, tout en renforçant ses rangs avec des compétences nationales à même de relever les défis et challenges en matière des TIC", ajoute le communiqué.

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 12 km/h
Humidité : 49%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 6 km/h
Humidité : 70%

Jeudi 24 rabi el awal 1444

Dohr : 12h33

Assar : 15h39

Maghreb : 18h08

Îcha : 19h27

Vendredi 25 rabi

el awal 1444

Sobh : 05h35

Chourouk : 07h01

LAKHDHAR IBRAHIMI À LA TÉLÉVISION ALARABY

« L'Armée nationale populaire a sauvé la République en 92 »

L'ancien ministre des Affaires étrangères (juin 1991-février 1993), Lakhdar Brahimi, un diplomate au long cours qui a fait ses preuves à l'international, s'est livré pour peut-être la première fois sur l'une des tragédies que l'Algérie a eu à vivre par le passé, à savoir la décennie noire.



Ph. DR

Habituellement prompt à évacuer toute question d'un média sur la situation en Algérie en s'opposant à s'y exprimer à partir de l'étranger, Lakhdar Brahimi a donné son avis sur l'arrêt du processus électoral et l'insidieuse formule « qui-tue-qui » qui continue, malgré l'échec de la « dawla islamia », à alimenter les débats des milieux intégristes.

Ainsi, interrogé d'emblée sur l'expérience périlleuse des islamistes au pouvoir dans le début des années 90, Brahimi a estimé que les partis de cette mouvance, à cette époque, n'avaient pas réussi en Algérie, soulignant que le mouvement de

rejet qu'elle a essuyé s'est répercuté par la suite sur d'autres pays comme l'Égypte, l'Afghanistan ou encore le Soudan.

Et comme pour anticiper la question du journaliste qui l'a interviewé, Brahimi a souligné que l'Armée nationale populaire, la société civile, les travailleurs et les femmes en Algérie avaient à l'époque refusé l'accès des islamistes (le Front islamique du Salut) au pouvoir, notamment lors du premier tour des élections législatives de 1991. Pour preuve, à peine ont-ils

goûté au pouvoir, ils ont commencé à exercer le diktat sur la population. En signe de rejet du FIS et son idéologie meurtrière, des manifestations ont éclaté après les résultats des législatives. Des hommes, femmes et travailleurs se sont opposés à l'autoritarisme islamiste, avant que le Haut conseil de sécurité ne décide d'arrêter le processus du deuxième tour, rappelle celui qui était dans le feu de l'action en janvier 1991.

Et l'ANP qui a été aux avant-postes à l'époque, et même durant toutes les années de sang qui s'ensuivirent lorsque notamment les groupes de sanguinaires tuaient les citoyens et les éléments des services de sécurité, a été, pour Brahimi, d'une décision salutaire pour la République. Il rappelle à ce titre l'une des livraisons de la revue El-Djeïch qui a souligné son refus de « livrer l'Algérie aux intégristes ». Tel est un témoignage livré par l'ancien chef de la diplomatie nationale du haut de ses 88 ans. Quant à ceux parmi les acteurs politiques qui s'étaient opposés à la décision du HCS, Brahimi raconte que les défunts Ahmed Ben Bella et Hocine Ait Ahmed pensaient à l'époque que le processus électoral devait suivre son cours. Mais, a-t-il affirmé, « ils n'étaient pas au pouvoir », pour connaître, en quelque sorte, les vrais enjeux, mais surtout la vraie menace, que représentait le FIS. Et la suite, d'ailleurs, on l'a connue avec la mort de dizaines de milliers d'Algériens sous les balles des hordes intégristes.

Farid Guellil

DÉCLARATION D'ALGER POUR LA RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

Tebboune reçoit les félicitations d'Erdogan

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un appel téléphonique de son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan. Selon un communiqué de la Présidence de la République, les deux parties ont évoqué lors de leur entretien les relations bilatérales entre les deux pays et qu'ils ont qualifiées de « bonnes ». Comme les deux Présidents ont échangé autour des questions d'intérêt commun aux deux peuples algérien et turc. A cette occasion, le président turc a félicité le président Tebboune pour le succès réalisé par l'Algérie dans l'organisation de la conférence de réconciliation palestinienne. Le Président turc a ainsi exprimé sa « haute reconnaissance » des efforts de son homologue Abdelmadjid Tebboune, pour avoir notamment réussi cette « noble » initiative. Enfin, Erdogan a exprimé son souhait de voir le Sommet arabe d'Alger aboutir à un autre succès, à savoir l'unification des rangs des frères arabes.

F. G.

CORONAVIRUS

2 nouveaux cas et aucun décès ces dernières 24h

Deux nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et trois (3) guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 270.768, celui des décès reste inchangé (6881 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182.373 cas. Par ailleurs, un patient est actuellement en soins intensifs, souligne la même source, relevant que 47 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

ACCUSATIONS CONTRE LA FRANCE

Le Mali le confirme à l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni, ce mardi, pour débattre du rapport trimestriel du secrétaire général de l'ONU sur la situation au Mali couvrant la période de juin à septembre 2022.

À cette occasion, le Mali a réitéré ses accusations contre la France pour avoir « partagé des renseignements et largué du matériel au profit d'organisations criminelles », selon la déclaration du ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, qui a promis de présenter les preuves des actes d'espionnage et de déstabilisation menés contre le Mali par la France, lors d'une réunion spécifique du Conseil de sécurité dont il demande la tenue. Le Mali accuse la France de « tentatives de déstabilisation » et de « violations répétées de son espace aérien par les forces françaises ». Des sources médiatiques rapportent que le ministre des Affaires étrangères du Mali a déclaré que « le gouvernement malien se réserve le droit de se défendre si la France continue de porter atteinte à la souveraineté, l'intégrité territoriale et la sécurité nationale de notre pays ». Lors de la séance du Conseil de sécurité, Abdoulaye Diop a insisté sur les progrès réalisés par le gouvernement de transition dans la lutte antiterroriste, à travers de grandes opérations lancées par les forces de défense et de sécurité du Mali depuis décembre 2021. Selon l'agence d'informations Xinhua french, le principal envoyé des Nations unies pour le Mali, El-Ghassim Wane, a déclaré mardi au cours de la même séance du Conseil de sécurité, que des progrès avaient été accomplis dans le processus de paix et la transition politique au Mali, mais qu'il restait préoccupé par la situation sécuritaire dans le pays. De son côté, intervenant le même jour devant le Conseil de sécurité, Dai Bing, chargé d'affaires à la Mission permanente de la Chine auprès des Nations unies, a appelé la communauté internationale à apporter un soutien plus concret au gouvernement dans la lutte antiterroriste et respecter le droit du Mali à mener de manière indépendante sa coopération en matière de sécurité extérieure. La Chine attache une grande importance aux préoccupations légitimes du Mali en termes de souveraineté nationale, de sécurité et de développement, et soutient le peuple malien dans son choix indépendant d'une voie de développement adaptée à la situation de son pays, a souligné Dai Bing, cité par l'agence d'informations Xinhua french. Avec la communauté internationale, la Chine est prête à apporter ses contributions aux efforts du Mali pour maintenir l'unité nationale et promouvoir la paix et le développement, a-t-il fait savoir. La Chine considère que la transition politique, le processus de paix et la lutte contre le terrorisme ont progressé au Mali grâce aux efforts conjoints des autorités maliennes, des organisations régionales et de la communauté internationale. Il est maintenant important de consolider la dynamique actuelle et de donner continuellement de l'élan vers l'objectif ultime de parvenir à une paix et un développement durables, estime Dai Bing. Il y a moins d'un mois, le 25 septembre, le Premier ministre malien par intérim, Abdoulaye Maïga, qui intervenait devant l'Assemblée générale de l'ONU, s'en était pris au gouvernement français accusé de « pratique néocoloniale, condescendante, paternaliste et revancharde », et avait en revanche salué « les relations de coopération exemplaire et fructueuse entre le Mali et la Russie ». Les observateurs relèvent qu'il ne s'agit pas d'une colère exclusivement malienne, encore moins passagère, mais d'une démarche réfléchie qui exprime des sentiments largement partagés en Afrique à l'égard de la France, ancienne puissance coloniale, qui, finalement, récolte ce qu'elle a semé des années durant. Si cette colère se donne libre cours actuellement, comme le montre aussi l'évolution de la situation au Burkina Faso, c'est que le monde a changé profondément avec de plus en plus de conditions favorables à l'exercice des souverainetés nationales et défavorables aux velléités néo-colonialistes des pays occidentaux.

M'hamed Rebah

SOUS-RIRE

Famine et mort en Somalie dans l'indifférence générale

